3614 Enseign. Lang. fr. No 1

SYLLABAIRE

DES

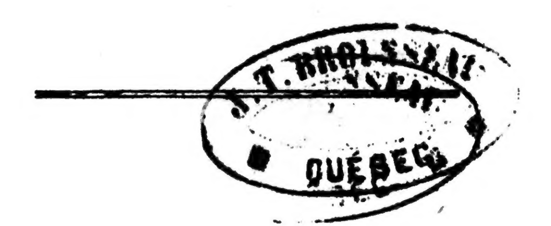
ÉCOLES CHRÉTIENNES,

ET

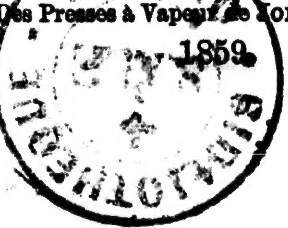
RÈGLEMENS

POUR LES

ENFANS QUI LES FRÉQUENTENT.



Trois-Rivières:
THÉOPHILE DARUE, LIBRAIRE.
MONTREAL: Des Presses à Vapeur de JOHN LOVELL, rue St. Nicolas.
1859.





A la religion soyez toujours fidèles,
On ne sera jamais honnête homme sans elle.

sans elle.

A B C D E

F G H I J

K L M N O

P Q R S T

U V X Y Z

Æ Œ W & &

a b c d e f

g h i j k l

m n o p q r

s t u v x y

z æ œ ff fi ffi

fl ffl w

1 2 3 4 5

6 7 8 9 0

PREMIÈRE PARTIE.

a	b	c	d	e	A	B	C	D	E
f	g	h	i	j	F	G	H	I	J
k	l	m	n	o	K	L	M	N	O
p	q	r	s	t	P	Q	R	S	T
u	v	x	y	z	U	V	X	Y	Z

Voyelles, a e é è (1) i o u y.

Consonnes, b c d f g h j k l m n p q r s t v x z.

Exercices sur les voyelles et les consonnes composées.

ab	il	or	ut	ed	af
el	op	us	al	ep	ir
ba	je	vo	du	mi	ra
le	no	pu	si	fa	xe

(1) Ne faites pas nommer les accents.

f
l
r
y
ffi
5
0

to	vu	xi	ma	be	ni
pa	ki	né	do	su	na
mè	ri	fo	ju	ta	te
lo	vu	xa	ze	zé	nu

Voyelles et consonnes composées.

au	eu	ou	ay	(1)	eau
heu	œu	oi	oy	ei	ey
an	en	on	om	em	
am	un	in	im	oin	
aim	ain	ein	eun	ail	
eil	ouil	euil	cha	gna	
pha	che	gne	phe	cho	
gno	phi	chu	gnu	beau	
deu	mou	lai	pay.		

(1) Faites prononcer ai-i, oi-i, ei-i.

Exercices sur les voyelles et les consonnes composées.

veau	mai	voy	pey
san	bon	loin	len
jou	faim	main	tein
join	dou	fau	sail
phra	chair	gnol	teil
phar	cham	gneul	ouil
phré	char	gneau	deuil
phla	chou	gnon.	

Consonnes variables.

ca	ac	ça	cé	ec	ce	ci
ic	co	ço	oc	cu	çu	uc
ga	go	ge	eg	gi	ig	gu

cre	cher	chre
gle	gel	gre
ger	ac-ti-ver	ac-tion
ro-se	do-se	an-se.

Exercices sur les consonnes variables.

cas-ca-des con-com-bre

fa-çon	le-çon	re-çu
gor-ge	gi-gan-tes-que	
cher-che	chi-che	choir
gré-goi-re	ger-main	
gla-çon	ge-lée	ge-nou
na-tion	mar-tial	po-se
o-se	cou-su.	

SECONDE PARTIE.

Au nom du Père, et du Fils, et du Saint Esprit. Ainsi soit-il.

L'ORAISON DOMINICALE.

No tre | Pè re, qui êtes | aux | ci eux, que | vo tre | nom soit | sanc ti fi é; que | vo tre | rè gne ar ri ve; que | vo tre vo lon té | soit | fai te en | la | terre | com me au | ci el: don nez-

nous | au jour d'hui
no tre | pain | quo ti-
dien; par don nez-
nous | nos | of fen ses,
com me | nous | par-
don nons | à | ceux qui
nous | ont | of fen sés, et
ne | nous | lais sez | pas
suc com ber | à | la
ten ta ti on, mais | dé-

li vrez-nous | du | mal.

Ain si | soit-il.

La Salutation Angélique.

Je | vous | sa lue,
Ma rie, plei ne | de
grâ ce; le Sei gneur
est | a vec | vous, vous
êtes | bé nie | en tre
tou tes | les | fem mes
et | Jé sus, le | fruit
de | vos | en trail les

est | bé ni. Sain te Ma rie, mè re | de Dieu, pri ez | pour nous | pau vres | pé-cheurs, main te nant et | à | l'heu re | de no tre | mort. Ain si soit-il.

Le Symbole des Apôtres.

Je | crois | en | Dieu le | Pè re | Tout-

Puis sant, cré a teur
du | ci el | et | de | la
ter re, et | en | Jé sus-
Christ | son | Fils | u-
ni que, no tre | Sei-
gneur; qui | a | é té
con çu | du | Saint-
Es prit, est | né | de
la | Vier ge | Ma rie ;
a | souf fert | sous
Pon ce-Pi la te; a

é té | cru ci fi é, est mort | et | a | é té | en-se ve li ; est des cen-du | aux | en fers, et | le troi si è me | jour | est res sus ci té | des morts ; est | mon té aux | Ci eux, est | as-sis | à | la | droi te | de Dieu | le | Pè re | tout-puis sant ; d'où | il

vien dra | ju ger | les
vi vants | et | les | morts.
Je | crois | au | Saint-
Es prit, la | sain te
E gli se | ca tho li-
que, la | com mu ni-
on | des | Saints, la
ré mis si on | des | pé-
chés, la | ré sur rec-
tion | de | la | chair,
la | vie | é ter nel le.
Ain si soit-il.

La Confession des Péchés.

Je | con fes se à | Dieu | tout-puis-sant, à | la | bien heu-reu se | Ma rie | tou-jours | Vi er ge, à saint | Mi chel | Ar-chan ge, à | saint Jean-Bap tis te, aux A pô tres | saint | Pi-er re | et | saint | Paul, à | tous | les | saints,

et | à | vous, mon
Pè re, que | j'ai
beau coup | pé ché
par | pen sées, par
pa ro les, par | ac-
tions | et | par | o-
mis si ons ; c'est | ma
fau te, c'est ma fau-
te, c'est | ma | très-
gran de | fau te,
c'est | pour quoi | je

sup plie | la | bien-
heu reu se | Ma rie
tou jours | Vi er ge,
saint | Mi chel | Ar-
chan ge, saint | Jean-
Bap tis te, les | A-
pô tres | saint | Pi er-
re | et | saint | Paul
tous | les | saints, et
vous, mon | Pè re
de | pri er | pour | moi

le | Sei gneur | no tre
Dieu.

Que | le | Dieu | tout-
puis sant | nous | fas-
se | mi sé ri cor de,
qu'il | nous | par don-
ne | nos | pé chés, et
nous | con dui se | à
la | vie | é ter nel le.
Ain si | soit-il.

Que | le | Sei gneur

tout-puis sant | et mi sé ri cor di eux nous | ac cor de | l'in- dul gen ce, l'ab so- lu ti on | et | la | ré- mis si on | de | nos pé chés.

Ain si soit-il.

ACTES DES VERTUS THÉOLOGALES

Acte de Foi.

Mon | Dieu | je

crois | fer me ment tout | ce | que | la sain te | E gli se | ca-tho li que | a pos to-li que | et | ro mai-ne | m'or don ne | de croi re, par ce | que c'est | vous, ô vé ri-té | sou ve rai ne! qui | le | lui | a vez ré vé lé.

Acte d'Espérance.

**Mon | Dieu, | j'es-
pè re | a vec | u ne
fer me | con fi an ce,
que | vous | me | don-
ne rez, | par les | mé-
ri tes | de | Jé sus-
Christ, | vo tre | gra-
ce | en | ce | mon de,
et | si | j'observe | vos
Com man de ments,
vo tre | gloi re | en**

l'au tre, | par ce | que
vous | me | l'a vez
pro mis, | et | que | vous
ê tes | sou ve rai ne-
ment | fi dè le | dans
vos | pro mes ses.

Acte de Charité.

Mon | Dieu, | je
vous | ai me | de | tout
mon | cœur, | de | tout
mon | es prit, | de | tou-

te | mon | â me, | de
tou tes | mes | for ces
et | par | des | sus | tou-
tes | cho ses, | par ce
que | vous | êtes | in-
fi ni ment | ai ma ble;
et j'ai me | mon | pro-
chain | com me | moi-
mê me | pour | l'a mour
de | vous.

Acte de Contrition.

Mon | Dieu | j'ai un | ex trê me | re gret de | vous | avoir | of- fen sé, | par ce | que vous | ê tes | in fi ni- ment | bon, | in fi ni- ment | ai ma ble, | et que | le | pé ché | vous dé plaît; par don- nez-moi | par | les

mé ri tes|de|Jé sus-Christ; | je|me|pro-po se,| moy en nant vo tre | sain te | grâ-ce, de | ne | plus vous of fen ser|et|de|fai-re|pé ni ten ce.

AVIS

À UN ENFANT CHRÉTIEN.

---

1. Re tour nez | de | l'Éco-
e | à | la | mai son, | sans | vous
ır rê ter | par | les | rues ; | mo-
les te ment, | c'est-à-di re, sans
rier | ni | of fen ser | per son ne.
Au | con trai re, | si | l'on | vous
of fen se, | en du rez-le | pour
'a mour | de | no tre | Sei gneur,
et | di tes | en | vous-même : Dieu
vous | don ne | la | grâ ce | de
vous | re pen tir | de | votre | fau-
e, | et | vous | par don ne | com-
me | je | vous | par don ne.

2. Gar dez-vous | bien | de
u rer, de | vous | met tre | en | co-

lè re, | de | dire | des | pa ro les mes sé an tes, | de | faire | au- cu ne | ac ti on dés hon nê te.

3. Quand | vous | pas sez de vant | quel que | Croix, | ou quel que | I ma ge | de | no- tre | Sei gneur, | de | la | Très- Sain te | Vier ge | ou | des Saints, | fai tes | une | res pec- tu eu se | in cli na tion.

4. Quand | vous | ren con- tre rez | quel que | per son ne de | vo tre | con nais san ce, sa lu ez-la | le | pre mier, par ce | que | c'est | u ne | ac- tion d'hu mi li té.

5. Sa lu ez | les | per son- nes | que | vous | ren con tre-

rez | se lon | la | cou tu me du | lieu | et | l'ins truc tion qu'on | vous | au ra | don née.

6. Quand | vous | en tre rez chez | vous | ou | dans | quel que au tre | mai son, | sa lu ez | ceux que | vous | y | trou ve rez.

7. E le vez | vo tre | cœur à Dieu | au | com men ce-ment | de | vos | ac tions | et pri ez-le de | vous | bé nir.

8. Quand | vous | par lez | à des | per son nes | qui | sont | au-des sus | de | vous, soit | par | leur â ge, | soit | par | leur | ca rac tè-re, fai tes-le | tou jours | a vec res pect, a jou tant | à | propos les | qua li fi ca ti ons | de | mon-

si eur, ma da me, etc., se lon qu'on | vous | in ter ro ge ra.

9. Si | ceux | qui | ont | pouvoir | sur | vous | vous | comman dent | quel que | cho se, fai tes-le | promp te ment | et vo lon tiers.

10. Mais | si | l'on | vous | comman dait | de di re | quel que pa ro le | ou | de | fai re | quelque | ac tion | mau vai se, | répon dez | que | vous | ne | le | pouvez | point | faire, par ce | que ce la | dé plaît | à | Dieu.

11. Quand | vous | vou drez man ger, la vez-vous | premi è re ment | les | mains, puis di tes | le | "Bé né di ci té" ou

au tre | pri è re | avec | pi é té et mo des tie.

12. Lors que | vous | au rez be soin | de | pren | dre | quel que cho se | en tre | les | re pas, vous fe rez | bien | de di re | au pa ravant | u ne | cour te | pri è re com me | se rait | cel le-ci: Mon | Dieu | bé nis sez-moi.

13. Tou tes | les | fois | que vous | nom me rez | ou | en | tendrez | nom mer | Jé sus | ou Ma rie, vous | fe rez | une | incli na tion | res pec tu eu se.

14. Gar dez-vous | bien, à ta ble | ou ail leurs, de | deman der, de | pren dre | ou | de sous trai re | en ca chet te | ou

au tre ment | ce | qu'on | au ra ser vi, et | mê me | vous ne | le de vez | pas | | re gar der | a vec en vie.

15. Quand | on | vous | don-ne ra | quel que | chose, re ce-vez-le | a vec | res pect, et | re-mer ci ez | ce lui | ou | cel le qui | vous | l'au ra | don né.

16. Ne | vous | as sey ez point | à | ta ble | si | l'on | ne vous | y | in vi te.

17. Man gez | et | bu vez dou ce ment | et | hon nê te-ment, sans | a vi di té | et | sans ex cès.

18. A | la | fin | de | cha que re pas, di tes | dé vo te ment

les | Grâ ces, en sui te | sa lu ez
res pec tu eu se ment | les | per-
son nes | a vec | les quel les
vous | a vez | pris | vo tre | re-
pas, et | re mer ci ez | ceux | qui
vous | ont | in vi té.

19. Ne | sor tez | point | de
vo tre | mai son | sans | en | de-
man der | et | sans | en | a voir
ob te nu | la | per mis sion.

20. N'al lez | point | a vec
les | en fants | vi | cieux | et | mé-
chants, car | ils | peu vent | vous
nui re | pour | le | corps | et | pour
l'â me.

21. Quand | vous | au rez
em prun té | quel que | cho se,
ren dez-le | au | plu tôt, et

n'at ten dez | pas | qu'on | vous le | de man de.

22. Lors que | vous | au rez à | par ler | à | quel que | per son-ne | d'au to ri té | qui | se ra oc cu pée, pré sen tez-vous a vec | res pect, et | at ten dez qu'el le | ait | le | loi sir | de | vous par ler | et | qu'el le | vous | de-man de | ce | que | vous | lui vou lez.

23. Si | quel qu'un | vous re prend | ou | vous | don ne quel que | a ver tis se ment, re mer ci ez-le | a vec | hu mi-li té.

24. Ne | tu toy ez | per son-ne, non | pas | mê me | les | ser-

vi teurs, les | ser van tes | et les pau vres.

25. Al-lez | au-de vant | de ceux | qui | en trent | chez | vous, pour | les | sa lu er.

26. Si quel qu'un | de | ceux de | la | mai son, ou | au tre, dit ou | fait, en | vo tre | pré sen ce, quel que | cho se | de | mal | à pro pos | et | in di gne | d'un chré ti en, té moi gnez | par quel que | si gne | la | pei ne que | vous | en | res sen tez.

27. Quand | les | pau vres de man dent | à | vo tre | por te, pri ez | vo tre | pè re | ou | vo tre mè re, ou | ceux | chez | qui vous | de meu rez, de | leur

fai re | l'au mô ne | pour | l'a-
mour | de | Dieu ; fai tes-la
leur | vous-mê me | lors que
vous | le | pou vez.

28. Le | soir | a vant | de
vous | al ler | cou | cher, a près
a voir | sou hai té | le | bon | soir
à | vos | pa rens | ou | au tre,
met tez-vous | à | ge noux | au-
près | de | vo tre | lit | ou | de-
vant | quel que | ima ge, et di-
tes | vo tre | pri è re | a vec | at-
ten ti on | et | dé vo ti on. En-
sui te | pre nez | de | l'eau | bé-
ni te, et | fai tes | le | si gne | de
la | sain te | Croix | sur | vous | et
sur | vo tre | lit.

29. Le | ma tin, en | vous

le vant, fai tes | le | si gne | de la | Croix, et | é tant | ha bil lé, met tez-vous | à | ge noux, et di tes | dé vo te ment | la | pri è re | du | ma tin. En sui te, sou hai tez | le | bon | jour | à vos | pa rens | et | au tres | per son nes | de | la | mai son.

30. Tous | les | jours, si vous | le | pou vez, en ten dez la | Sain te | Mes se | dé vo te- ment; pri ez | pour | vos | pa- rens | vi vans | et | morts | a vec dé vo ti on.

31. C'est | u ne | sain te pra ti que | de | di re | "l'An- ge lus" | le ma tin, à | mi di | et le | soir.

32. Soy ez | tou jours | prêt à | al ler | à | l'E co le, et | ap-pre nez | soi gneu se ment les | cho ses | que | vos | maî-tres | vous | en | sei gnent ; soy-ez | leur | bien | obé is sant | et res pec tu eux.

33. Gar dez-vous | bien de | men tir | en | quel que ma ni è re | que | ce | soit ; car les | men teurs | sont | les | en-fans | du | dé mon, qui | est | le pè re | du | men son ge.

34. Sur tout, | gar dez-vous de | dé ro ber | au cu ne | cho se, ni | chez | vous, ni | ail leurs, par ce | que | c'est | of fen ser Dieu, c'est se | rendre | o di-

eux | à | tout | le | mon de | et pren dre | le | che min | d'u ne mort | in fâ me.

35. En fin, | tous | vos | soins doi vent | ten dre | à | vous | ren-dre | a gré a ble | à | Dieu, a fin qu'a près | cet te | vie | vous soy ez | pré ser vé | de | l'en fer et | ré com pen sé | dans | le ciel.

Ain si | soit-il.

Troisième Partie.

PRÉCIS DE LA

DOCTRINE CHRÉTIENNE.

L'affaire la plus importante que l'homme ait sur la terre, est de connaître Dieu et Jésus-Christ, et de se connaître lui-même, c'est-à-dire de savoir ce qu'il est, ce qu'il deviendra après sa mort, et ce qu'il doit faire pour être heureux, en un mot, de savoir la religion et de vivre selon ses enseignemens. La vraie religion est donc l'exercice du cœur et de l'esprit,

par lequel nous rendons à Dieu par Jésus-Christ, le culte que lui-même a prescrit. Cette religion est sublime dans ses préceptes, uniforme dans son plan, et progressive dans ses développemens : la loi naturelle en a été comme l'ébauche, la loi écrite, le progrès, et la loi de grâce apportée par Jésus-Christ, la perfection ; l'Eglise, fidèle interprète des paroles de la Sainte-Ecriture, en est la gardienne.

Il n'y a qu'un Dieu subsistant en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit ;

et c'est ce qu'on appelle le Mystère de la Très-Sainte Trinité.

Dieu est pur Esprit, il est éternel, infini, indépendant, immuable: il est présent partout, il voit tout, il peut tout, etc.

Dieu, qui n'a pas eu de commencement, a fait commencer, quand il lui a plu, le temps et le monde, les anges et les hommes.

Il a créé toutes choses par sa volonté et pour sa gloire, il les gouverne par sa sagesse.

Dieu créa le monde en six jours, et termina l'œuvre de

a création par Adam, le pre-
nier homme, et Eve, la pre-
nière femme.

Les anges et les hommes
ont les créatures les plus
arfaites; Dieu les a créés
our les rendre heureux en
e communiquant à eux.

Entre les anges, les uns
ont toujours demeurés atta-
hés à Dieu; ils jouissent de
a présence et sont comme
s ministres et les exécuteurs
e ses ordres. Les autres,
u'on appelle démons, se sont
éparés de Dieu par leur or-
ueil, et sont condamnés à

des supplices éternels ; ils ter
tent les hommes, afin de le
entraîner dans l'inimitié d
Dieu, et de là dans le ma
heur éternel.

L'homme créé à l'imag
de Dieu, et composé d'u
corps et d'une âme, étai
aussi bien que les ange
destiné à une félicité san
bornes : créé dans l'innocen
ce et la sainteté, il connai
sait ses devoirs et avait un
grande facilité à les accom
plir. S'il s'était mainten
dans cet état, son âme au
rait été maîtresse de ses pa

ons, et il n'aurait été assu-
tti ni aux infirmités ni à la
ort.

Placés dans le paradis
rrestre, nos premiers pa-
nts commençaient à goû-
r les délices pour lesquels
s étaient créés; mais au
eu de suivre les lumières de
ur esprit et le penchant de
ur cœur, Eve se laissa
omper par le démon et dé-
béit à Dieu en mangeant
u fruit, dont l'usage leur
vait été défendu; Adam
uivit l'exemple de sa femme,
pour lui plaire il désobéit à
ieu.

Par cette désobéissance, nos premiers parents se rendirent malheureux, eux et leurs descendans, auxquels ils communiquèrent leur péché et ses suites, qui sont l'ignorance, l'inclination au mal, l'inimitié de Dieu, les misères de la vie et la nécessité de mourir.

Adam et Eve méritaient comme les anges rebelles les supplices de l'enfer; mais Dieu voulut bien leur donner le temps pour faire pénitence, et promit même un rédempteur.

Cependant les enfants d'A

Adam et Eve se multiplièrent beaucoup; mais bientôt ils abandonnèrent le culte du Seigneur et tombèrent dans toutes sortes de déréglemens. Pour les punir, Dieu leur envoya un déluge universel qui les fit tous périr, excepté Noé et sa femme et leurs enfans, destinés à repeupler le monde.

Les nouveaux peuples ne tardèrent pas à imiter les anciens, et ils devinrent encore plus méchans; Dieu les abandonna à leur propre malice et choisit Abraham et sa famille pour s'en faire un

peuple de fidèles adorateurs.

Pour combler ce patriarche de ses grâces, il lui promit de nouveau le Sauveur du monde, qui devait naître de sa race, et par lequel toutes les nations, après s'être longtemps égarées, devaient embrasser la voie de la pénitence.

Dieu confirma l'allianc[e] qu'il avait faite avec Abraham, et renouvela à Isaa[c] fils d'Abraham, et à Jaco[b] son petit-fils, la promesse [du] Christ qui devait venir, [et] donna à Jacob le nom d'I[sraël]

raël. Abraham, Isaac et Jacob vécurent dans la Palestine, sans y avoir de demeure fixe. Leur vie était simple et laborieuse ; ils nourrissaient de grands roupeaux. Dieu bénissait eur travail, parce qu'ils e servaient, et ils étaient espectés des habitans du ays.

Jacob eut douze enfans, u'on appelle les douze patriarches, c'est-à-dire les premiers pères des Israélites, t la tige de leurs douze ibus. Telle fut l'origine

des Israélites, qu'on appelle aussi Hébreux.

Une famine universelle obligea Jacob à quitter la terre de Chanaan pour se retirer avec ses enfans dans l'Egypte, où tout abondait par la prévoyance de Joseph, un des fils de Jacob, et celui qu'il aïmait le plus.

Joseph avait été vendu par ses frères à des marchands égyptiens, et son père l'avait pleuré comme mort; mais Dieu l'avait conservé miraculeusement, et Pharaon, roi d'Egypte, lui

avait donné tout pouvoir dans son royaume.

Jacob, reçu en Egypte par ce moyen, s'y établit avec sa famille ; et là, près d'expirer, il bénit ses enfans chacun en particulier. Parmi tous ses enfans, Juda devait être le plus célèbre. C'était du nom de Juda que la Palestine devait un jour tirer son nom, et s'appeler la Judée.

De ce même nom tous les Hébreux devaient aussi un jour être appelés Juifs. Jacob, en bénissant Juda, lui annonça la gloire de sa pos-

térité, et lui promit que le Christ qui devait sortir de sa race serait l'attente des nations.

La famille de Jacob devint un grand peuple ; elle conserva la foi des patriarches, et servit le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob que l'Egypte, plongée dans l'idolâtrie, ne connaissait pas. Cependant, un autre Pharaon monta sur le trône, et ne se souvint plus des services de Joseph. La jalousie de ce prince et de tous ses sujets leur fit prendre la résolution d'ex-

terminer tous les Hébreux.

Dieu les sauva de leurs mains sous la conduite de Moïse, par des prodiges inouïs. L'Egypte fut frappée de dix terribles fléaux, qu'on appelle les dix plaies de l'Egypte. L'eau des rivières fut changée en sang; des insectes piquans et rongeurs remplirent toutes les maisons et ne laissaient aucun repos aux Egyptiens; Dieu envoya la mortalité et des ulcères terribles sur les animaux, la grêle ravagea les moissons, dont les restes furent dévorés par des saute-

relles qui couvraient la face de la terre; toute l'Egypte fut couverte de ténèbres épaisses; enfin, Dieu envoya son ange qui, en une nuit, fit mourir les premiers nés des Egyptiens, depuis le fils du roi assis sur le trône jusqu'au fils de la servante. Pharaon écouta alors la voix de Dieu et laissa sortir les Israélites. La mer rouge s'ouvrit devant eux pour leur faire un passage, et un peu après ils virent flotter sur les eaux les corps des soldats de toute l'armée de Pharaon; pas un ne fut sauvé. C'est qu'ils

s'étaient repentis d'avoir obéi à Dieu: Dieu aussi les fit périr sans miséricorde.

Peu après que les Hébreux furent entrés dans le désert par lequel ils devaient passer pour entrer dans la terre promise, Dieu leur apparut sur le mont Sinaï avec un étonnant appareil de majesté et de puissance, au milieu des éclairs et du tonnerre. Il écrivit de son doigt, sur deux tables de pierre, les dix commandemens qu'on appelle le Décalogue, et leur donna la loi sous laquelle ils devaient vivre dans la terre

de Chanaan jusqu'à la venue du Christ. Les Hébreux, d'abord infidèles aux ordres de Dieu, tombèrent dans l'idolâtrie et dans toutes sortes de déréglemens. Pour les en punir, Dieu les condamna à errer pendant quarante ans dans le désert. Il ne les abandonna cependant pas ; au contraire, il les nourrit de la manne, fit sortir de l'eau d'un rocher, les défendit des ardeurs du soleil par une nuée qui les suivait, etc.

Le temps étant arrivé où Dieu avait résolu de donner aux Israélites la terre pro-

mise à leurs pères, Moïse, leur législateur, les mena jusqu'à l'entrée de cette terre ; Josué les y introduisit, et la partagea entre les douze tribus ; Dieu enfin suscita David, qui en acheva la conquête ; la royauté fut établie dans sa famille. Dieu lui promit que le Christ sortirait de lui. Aussi David était de la tribu de Juda, dont le Messie devait naître, selon l'oracle de Jacob. David chanta dans ses psaumes les merveilles du Sauveur qui devait venir ; il en vit la figure dans la personne de

Salomon son fils et son successeur. Durant le règne de Salomon, le temple fut bâti dans Jérusalem, et cette sainte cité fut la figure de l'Église Chrétienne. Salomon ne fut point fidèle à Dieu, et son royaume fut divisé sous Roboam, son fils et son successeur; une partie du peuple se donna à Jéroboam.

La tribu de Juda fut le chef de ceux qui demeurèrent fidèles. Mais les Juifs eux-mêmes oublièrent souvent le Dieu de leurs pères, et leurs infidélités leur

attirèrent divers châtiments. Jérusalem fut détruite par Nabuchodonosor, le temple réduit en cendres, et tout le peuple mené captif à Babylone. Mais Dieu se souvenait toujours de ses anciennes miséricordes et des promesses qu'il avait faites: aussi, après soixante-dix ans de captivité, il ramena son peuple dans la terre de Chanaan; Jérusalem fut réparée et le temple rétabli sur ses ruines. Cyrus, roi de Perse, fut choisi de Dieu pour accomplir cet ouvrage. Esdras et Néhémias y tra-

vaillèrent sous les ordres des rois de Perse. En ce temps, et durant plusieurs siècles, Dieu ne cessa d'envoyer ses prophètes, qui reprenaient le peuple et fortifiaient les serviteurs de Dieu dans son culte. En même temps, ils prédisaient le signe éternel et les souffrances du Christ, et le peuple de Dieu vivait dans cette attente.

Telle fut la conduite des peuples de l'ancien Testament, c'est-à-dire des hommes qui vécurent avant Jésus-Christ.

Quatre mille ans s'étaient

écoulés depuis la création; Dieu envoya le rédempteur qu'il avait promis par un grand nombre de prophètes qui, éclairés d'une lumière surnaturelle, avaient annoncé le temps et les principales circonstances de sa venue.

Ce rédempteur est le fils de Dieu, la seconde personne de la Sainte Trinité, qui s'incarna dans le sein d'une vierge, par l'opération du Saint-Esprit, afin de racheter tous les hommes des tourments de l'enfer, qu'ils avaient mérités par leurs péchés.

Ce Dieu fait homme s'ap-

pelle Jésus-Christ; il est Dieu et homme tout ensemble, ayant uni la nature divine et la nature humaine dans une seule personne.

Jésus-Christ, après avoir vécu trente ans dans la retraite, se montra aux hommes qu'il venait sauver, et leur prêcha le royaume de Dieu, leur enseigna, par ses exemples et ses instructions, ce qu'ils devraient faire pour être justes en cette vie et heureux en l'autre. Il choisit un grand nombre de disciples pour l'accompagner dans ses prédications; le

douze principaux furent nommés apôtres. Jésus-Christ prouva sa divinité par des miracles; il fit du bien à tous et mérita à tous les hommes la grâce de la réconciliation avec Dieu, en satisfaisant pour eux à sa justice par ses souffrances et par sa mort sur la croix: Jésus-Christ, comme homme, a souffert et est mort, et comme Dieu il a donné un mérite infini à ses souffrances.

Quoique Jésus-Christ ait souffert et qu'il soit mort pour l'expiation de nos pé-

chés, nous ne sommes pas pour cela dispensés de faire pénitence, ces mérites n'étant appliqués à ceux qui ont l'usage de la raison qu'à condition qu'ils s'efforcent eux-mêmes de satisfaire à la justice divine.

Après sa mort, son corps fut mis dans un tombeau, et son âme descendit aux limbes pour délivrer les âmes des justes et leur ouvrir le Ciel. Il ressuscita le troisième jour en réunissant son âme à son corps par sa divine puissance. Jésus-Christ monta aux cieux

quarante jours après, à la vue de tous ses disciples ; et le jour de la Pentecôte il leur envoya le Saint-Esprit, qui les remplit de courage et de force.

Peu après, les apôtres se dispersèrent pour aller, selon l'ordre qu'ils avaient reçu, prêcher l'Évangile, convaincre les peuples de la vérité de leur mission, par un grand nombre de miracles, et leur administrer le Baptême. Ils convertirent un grand nombre de Juifs et d'infidèles.

Les empereurs, s'opposant à cette nouvelle loi, firent

souffrir d'horribles tourmens, et la mort même, à ceux qui la prêchaient ou qui l'avaient embrassée. Ceux qui l'endurèrent furent nommés martyrs; leur mort convertissait encore un grand nombre de payens, leur sang étant comme une semence de chrétiens. Au bout de trois cents ans, les empereurs et les rois embrassèrent eux-mêmes la religion de Jésus-Christ; mais plusieurs peuples restèrent dans l'idolâtrie, et d'autres dans la religion des Juifs.

La société des personnes

converties à la foi de Jésus-Christ par ses apôtres, ou qui l'ont embrassée depuis, qui sont baptisées, qui ont Jésus-Christ pour chef invisible, s'appelle l'Église Chrétienne, Catholique, Apostolique, et Romaine, et ses membres sont les fidèles, les Chrétiens.

L'Église est gouvernée depuis dix-huit cents ans par le Pape et les évêques, successeurs des apôtres, et doit durer jusqu'à la fin du monde.

L'Église est une, c'est-à-dire la seule où l'on puisse

se sauver. Elle est sainte, parce que Jésus-Christ son chef est la sainteté même, et que sa doctrine et ses Sacrements sont saints. Elle est apostolique, parce qu'elle vient des apôtres.

L'Église est revêtue du pouvoir d'expliquer les paroles de Dieu, de réfuter les innovations des hérétiques, et de remettre les péchés.

Tous ceux qui croient ce que l'Église enseigne et lui obéissent sont ses enfans et les membres de Jésus-Christ, et auront part à la vie éter-

nelle, s'ils persévèrent en cet état.

A la mort de chaque homme, son âme paraît devant Dieu pour être jugée selon ses œuvres, c'est-à-dire, qu'elle va en paradis si elle est parfaitment pure, en enfer si elle est coupable de quelque péché mortel, ou en purgatoire, si elle est coupable de péchés véniels.

A la fin du monde tous les morts ressusciteront, et Jésus-Christ viendra plein de gloire juger tous les hommes par un jugement général, qui confirmera le juge-

ment particulier de chacun.

Après ce jugement, il n'y aura plus de purgatoire, c'est-à-dire, le lieu de souffrances où les âmes des justes se purifient pour aller en paradis, lieu dans lequel tous les justes iront alors en corps et en âme.

Le paradis est une vie éternelle, exempte de tous maux, et remplie de tous biens par la possession de Dieu, dont on jouira, qu'on louera et qu'on aimera parfaitement avec les anges.

Les méchans iront en enfer en corps et en âme; l'en-

fer est un lieu de supplices éternels, où l'on est dans la haine de Dieu ; c'est le séjour des démons.

On appelle bons ceux d'entre les chrétiens qui pratiquent fidèlement en cette vie la loi de Jésus-Christ. On appelle méchans tous ceux qui mènent une vie opposée à cette loi, et qui meurent en cet état.

Toutes ces vérités sont contenues dans le symbole, qui est un abrégé de la foi, que les apôtres composèrent avant de se séparer pour aller la prêcher par toute la terre.

Pour aller au ciel il ne suffit pas d'avoir été membre de l'Église ; il faut avoir vécu et être mort chrétiennement.

La vie qu'il faut mener sur la terre se réduit a deux choses ; à être détaché du péché et attaché à Dieu.

Il faut, pour être détaché du péché, travailler continuellement à le fuir : pour être attaché à Dieu, il faut pratiquer la vertu.

Le péché est tout ce qui déplaît à Dieu. Il y a deux sortes de péchés : l'originel, que nous avons contracté en

Adam et que nous apportons en naissant, et l'actuel, que nous commettons de notre propre volonté.

Il y a deux sortes de péchés actuels, le mortel, c'est-à-dire celui qui tombe sur une matière grave, et que l'on commet avec un plein consentement, et le véniel, c'est-à-dire celui que l'on commet en matière légère, ou sans un entier consentement, si la matière est considérable.

Il y a sept principaux péchés qu'on nomme capitaux, parce qu'ils sont la source de

plusieurs autres: l'orgueil, l'envie, l'avarice, la gourmandise, la luxure, la colère et la paresse.

Pour être attaché à Dieu il faut pratiquer la vertu; il y a trois vertus principales qu'on appelle théologales; ce sont: la foi, par laquelle nous croyons tout ce que Dieu nous a révélé; l'espérance, par laquelle nous attendons les biens qu'il nous a promis; et la charité, par laquelle nous aimons Dieu par-dessus toutes choses et notre prochain comme nous-mêmes, pour l'amour de Dieu. La

plus essentielle de ces vertus est la charité.

On connaît si on a la charité lorsqu'on observe les commandements de Dieu.

Il y a dix commandements; les trois premiers regardent Dieu, et les sept autres le prochain. Le premier nous ordonne de croire en Dieu, d'espérer en lui, de l'aimer de tout notre cœur et de n'adorer que lui seul; le second nous ordonne de respecter le saint nom de Dieu, et défend le jurement, le blasphême, etc.; le troisième ordonne la sanctification du dimanche;

le quatrième ordonne aux enfans d'aimer leurs pères et leurs mères, de les respecter, de leur obéir et de les assister dans leurs besoins; le cinquième défend d'ôter la vie à son prochain et de se l'ôter à soi-même ; le sixième défend toutes les actions extérieures contraires à la pureté ; le septième défend de prendre ou de retenir le bien d'autrui ; le huitième défend les mensonges, la médisance et la calomnie ; le neuvième défend les pensées et les désirs contraires à la pureté, et

dixième les désirs du bien 'autrui.

Il y a aussi sept comman- ements de l'Église ; le pre- ier ordonne la sanctification es fêtes ; le deuxième, d'en- ndre la messe les jours de imanche et de fête ; le troi- ième ordonne la confession nnuelle de tous ses péchés ; quatrième, la communion ascale ; le cinquième, le eûne du carême et des qua- e-temps ; le sixième, l'absti- ence de viandes le vendredi t le samedi ; et le septième, e payer les droits et dîmes us à l Église.

En observant tous ces commandements on arrive au bonheur éternel, pour lequel les hommes ont été créés. Mais nous ne saurions arriver à ce bonheur, ni vivre chrétiennement par nos propres forces, nous avons besoin pour cela du secours de Dieu. Ce secours s'appelle grâce, et c'est un don tout-à-fait gratuit que Jésus-Christ nous a mérité par ses souffrances et par sa mort; Dieu ne le refuse à personne. On le rend inutile en n'y coopérant pas, et on peut l'augmenter par la pratique des moyens que

Dieu a établis. Dieu a établi deux moyens ordinaires d'obtenir les grâces, qui sont les sacrements et la prière. Les sacrements sont des signes sensibles de la grâce invisible de Dieu, institués par Jésus-Christ pour nous sanctifier. Il y en a sept: le Baptême nous fait chrétiens et efface le péché originel; la Confirmation nous rend parfaits chrétiens; l'Eucharistie, en nous donnant le corps de Jésus-Christ, nous communique la vie de la grâce; la Pénitence remet les péchés commis après le

baptême, lorsqu'on y apporte les dispositions nécessaires; l'Extrême-Onction soulage les malades, ou les aide à bien mourir; l'Ordre établit les prêtres pour les faire ministres de Jésus-Christ; le Mariage donne des enfans à l'Église par la société légitime de l'homme et de la femme.

La prière est le second moyen par lequel Dieu nous donne ses grâces: elle est nécessaire à toute la vie chrétienne; c'est par elle que nous rendons hommage à Dieu et que nous attirons sur

nous les secours dont nous avons besoin.

La prière est ou mentale, produite par le cœur, ou vocale, c'est-à-dire exprimée par des paroles ; il faut que la mentale soit jointe à la vocale pour que cette dernière soit bonne.

Tout ce que nous pouvons légitimement demander à Dieu, est compris dans la prière que Jésus-Christ nous a enseignée, qu'on nomme l'Oraison Dominicale.

La prière publique est celle qui se fait à l'Église ; on l'appelle l'office divin.

F J. L.

La plus excellente des prières est le sacrifice.-- Dieu en avait ordonné dans l'ancienne loi, qui étaient de lui offrir des bêtes qu'on immolait. Mais le sacrifice de la nouvelle loi est bien plus saint, plus parfait, et plus capable d'honorer Dieu et de nous obtenir ses grâces, puisque c'est Jésus-Christ qui s'offre lui-même à son père sous les espèces du pain et du vin, par les mains du Prêtre ; ce sacrifice est pour continuer et pour représenter le sacrifice de la Croix. C'est ce sacrifice que nous

appelons la Sainte-Messe. Il a toujours été offert depuis les Apôtres pour les vivans et pour ceux qui sont morts dans le sein de l'Église : les fidèles doivent s'unir à ce sacrifice et aux prières de l'Église.

C'est une chose bonne et utile d'invoquer les saints et de les honorer comme les amis de Dieu et nos intercesseurs auprès de Jésus-Christ, et principalement la très-Sainte Vierge, qui est la Mère de Jésus-Christ, Homme-Dieu. La meilleure prière qu'on puisse lui adresser est

la Salutation Angélique. Outre l'office divin et le sacrifice de la messe, l'Église fait encore des prières et des cérémonies, comme la bénédiction, les processions, etc. ; elle annonce aussi la parole de Dieu par les catéchismes, les prônes, les sermons.

Il faut en tout écouter l'Église comme notre mère, parce qu'elle nous parle de Dieu. Voilà l'abrégé de tout ce qu'on est obligé de croire et de pratiquer pour arriver à la vie éternelle.

PRIÈRES PENDANT LA MESSE.

En entrant dans l'Eglise.

Divin Jésus, je crois que vous êtes ici présent; je vous reconnais pour mon Créateur et mon Sauveur, et j'unis mes humbles adorations à celles que la très-sainte Vierge, les Anges et les Saints vous rendent dans le ciel, et j'offre à la très-sainte Trinité celles que vous lui rendez dans le très-saint Sacrement de l'Autel.

Loués....
Notre Père....
Je vous salue....

Au commencement de la Messe.

Faites-moi la grâce, ô mon Dieu! d'entrer dans les dispositions où je dois être pour vous offrir dignement, par les mains du prêtre, le sacrifice redoutable auquel je vais assister. Je vous l'offre en m'unissant aux intentions de Jésus-Christ et de son Église: 1° pour rendre

à votre divine majesté l'hommage souverain qui lui est dû; 2° pour vous remercier de tous vos bienfaits; 3° pour vous demander avec un cœur contrit la rémission de mes péchés; 4° enfin pour obtenir tous les secours qui me sont nécessaires pour le salut de mon âme et la vie de mon corps. J'espère toutes ces grâces de vous, ô mon Dieu! par les mérites de Jésus-Christ, votre Fils, qui veut bien être lui-même le prêtre et la victime de ce sacrifice adorable.

Au *Confiteor*.

Quoique pour connaître mes péchés, ô mon Dieu! vous n'avez pas besoin de ma confession, et que vous lisiez dans mon cœur toutes mes iniquités, je vous les confesse néanmoins à la face du ciel et de la terre; j'avoue que je vous ai offensé par mes pensées, paroles et actions. Mes péchés sont grands, mais vos miséricordes sont infinies. Ayez compassion de moi, ô mon Dieu! sou-

venez-vous que je suis votre enfant, ouvrage de vos mains, et le prix de votre sang. Vierge sainte, Anges du ciel, Saints et Saintes du Paradis, priez pour nous; et pendant que nous gémissons dans cette vallée de misères et de larmes, demandez grâce pour nous, et nous obtenez le pardon de nos péchés.

À l'Introït.

Seigneur, qui avez inspiré aux patriarches et aux prophètes des désirs si ardents de voir descendre votre Fils unique sur la terre, donnez-moi quelque portion de cette sainte ardeur, et faites que, malgré les embarras de cette vie mortelle, je ressente en moi un saint empressement de m'unir à vous.

Au *Kyrie eleison.*

Je vous demande, ô mon Dieu! par des gémissemens et des soupirs réitérés, que vous me fassiez miséricorde; et quand je vous dirais tous les mo-

ments de ma vie: *Seigneur, ayez pitié de moi*, ce ne serait pas encore assez pour le nombre et pour l'énormité de mes péchés.

Au *Gloria in Excelsis.*

La Gloire que vous méritez, ô mon Dieu! ne vous peut être dignement rendue que dans le ciel; mon cœur fait néanmoins ce qu'il peut sur la terre au milieu de son exil; il vous loue, il vous bénit, il vous adore, il vous glorifie, il vous rend grâce et vous reconnaît pour le Saint des Saints, et pour le seul Seigneur souverain du ciel et de la terre en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit.

Aux Oraisons.

Recevez, Seigneur, les prières qui vous sont adressées pour nous; accordez-nous les grâces et les vertus que l'Église, notre mère, vous demande par la bouche du prêtre en notre faveur.

Il est vrai que nous ne méritons pas d'être exaucés; mais considérez que nous vous demandons ces grâces par Jésus-Christ, votre Fils, qui vit et règne avec vous dans tous les siècles des siècles. Amen.

Pendant l'Epître.

C'est vous, Seigneur, qui avez inspiré aux Prophètes et aux Apôtres, les vérités qu'ils nous ont laissées par écrit: faites-moi part de leurs lumières, et allumez en mon cœur le feu sacré dont ils ont été embrasés, afin que, comme eux, je vous aime et je vous serve sur la terre tous les jours de ma vie.

A l'Evangile.

Je me lève, ô Souverain Législateur! pour marquer que je suis prêt à défendre, aux dépens de tous mes intérêts et de ma vie même, les grandes vérités qui sont contenues dans le saint Évangile. Donnez-moi, Seigneur, autant de force

pour accomplir votre divine parole que vous m'inspirez de fermeté pour la croire.

Symbole de Nicé.

Je crois en un seul Dieu, le Père tout-puissant, qui a fait le ciel et la terre, et toutes les choses visibles et invisibles; et un seul Seigneur JÉSUS-CHRIST, fils unique de Dieu, qui est né du Père avant tous les siècles, Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu du vrai Dieu; qui n'a pas été fait, mais engendré consubstantiel au Père, par lequel toutes choses ont été faites. Qui est descendu des cieux pour nous, hommes misérables, et pour notre salut; *et a été incarné en prenant chair de la Vierge Marie par l'opération du Saint-Esprit et a été fait homme.* Qui a été aussi crucifié pour nous sous Ponce Pilate, qui a souffert, qui a été mis dans le sépulcre. Qui est ressuscité le troisième jour, selon les écritures. Qui est monté au ciel; qui est assis à la droite du Père. Qui vien-

dra de nouveau, plein de gloire, juger les vivants et les morts, et dont le règne n'aura point de fin.

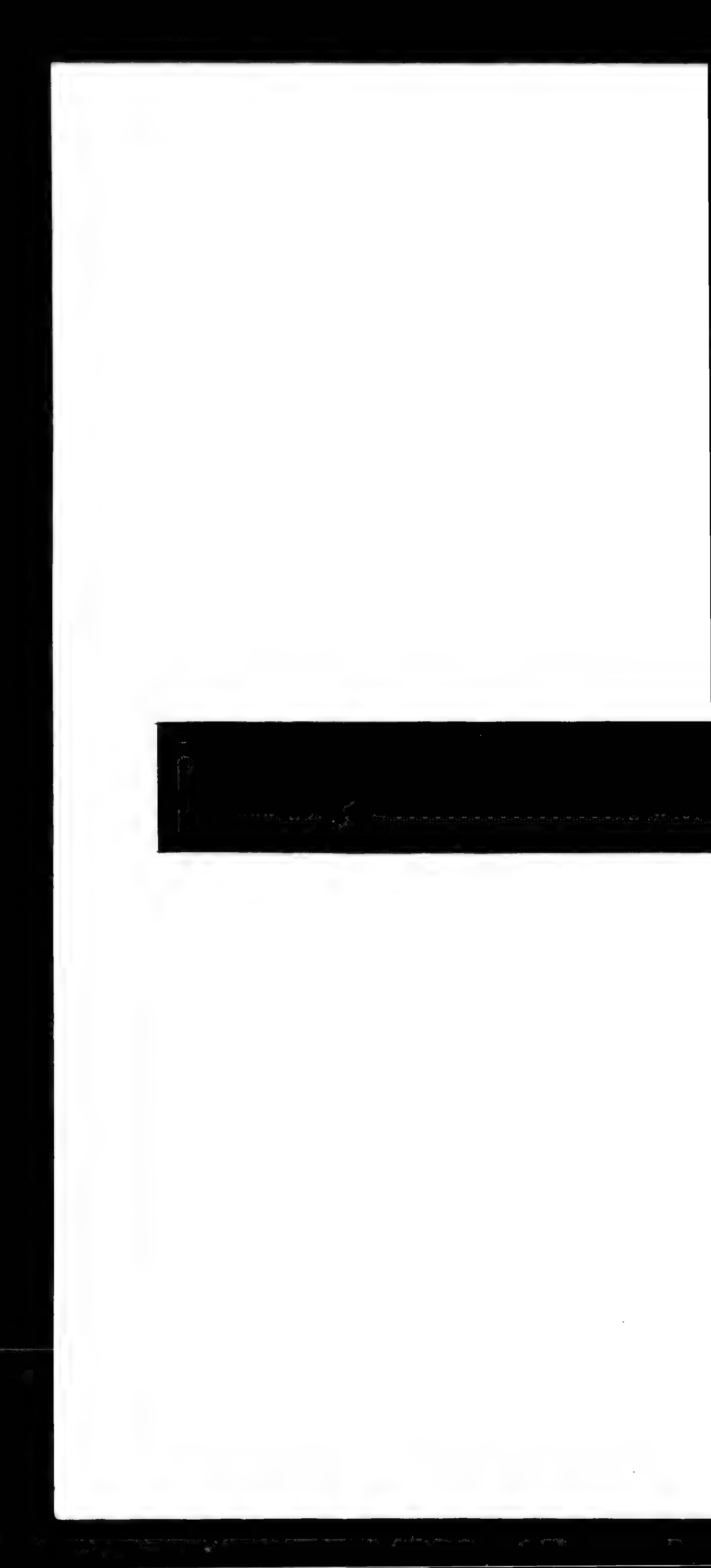
Je crois au Saint-Esprit qui est aussi le Seigneur et qui [illegible] vie. Qui procède du Père et [illegible] Qui est adoré et glorifié co[illegible]nt avec le Père et le Fils. Qui a [illegible] par les prophètes.

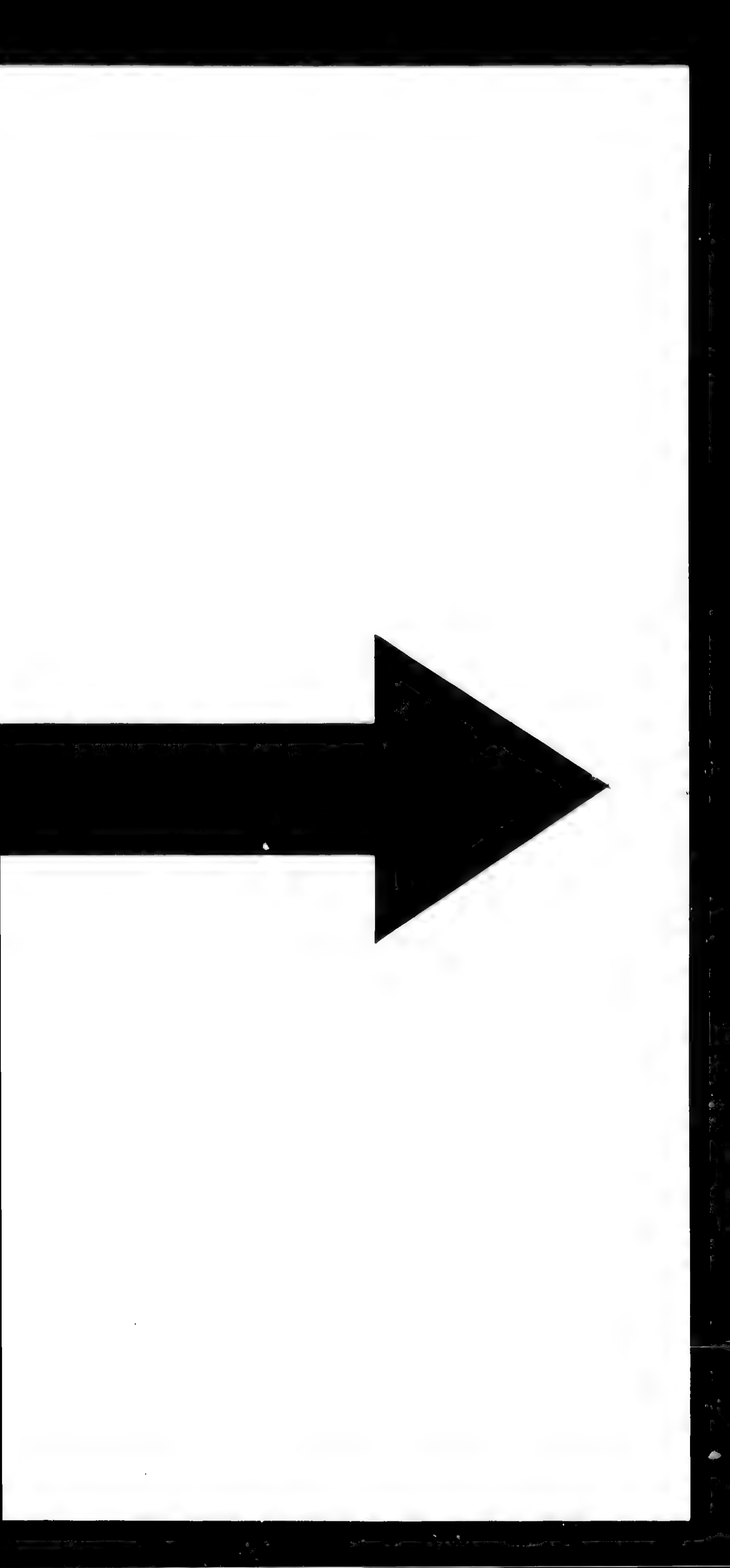
Je crois en l'Église, qui est une, sainte, catholique et apostolique. Je confesse qu'il y a un baptême pour la rémission des péchés. J'attends la résurrection des morts et la vie du siècle à venir.

Ainsi soit-il.

A l' Offertoire.

Quoique je ne sois qu'une créature mortelle et pécheresse, je vous offre, par les mains du prêtre, ô vrai Dieu, vivant et éternel ! ce pain et ce vin, qui doivent être changés au Corps et au Sang de Jésus-Christ votre Fils. Recevez, Seigneur, ce sacrifice ineffable en odeur de suavité, et souffrez que j'unisse à cette





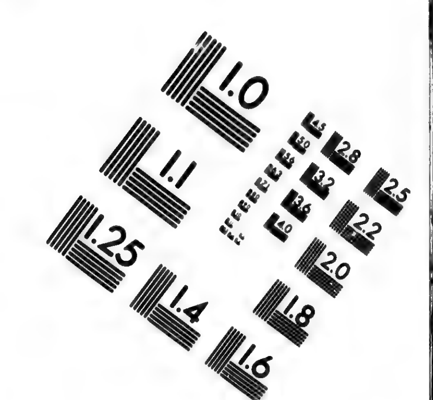
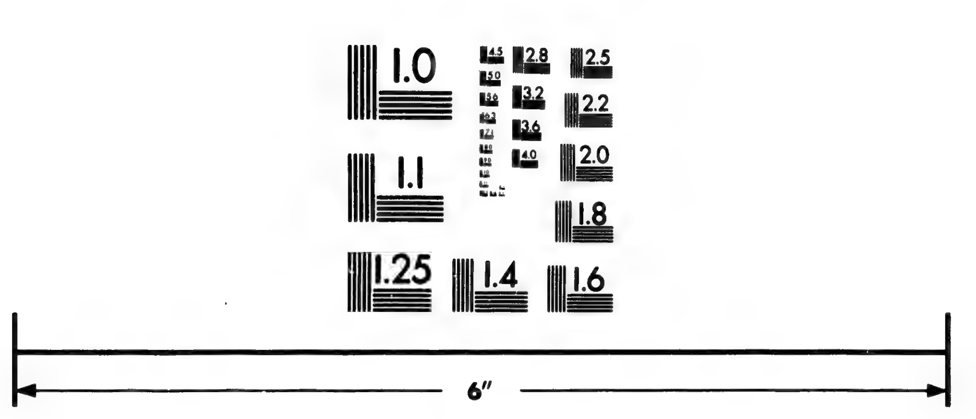
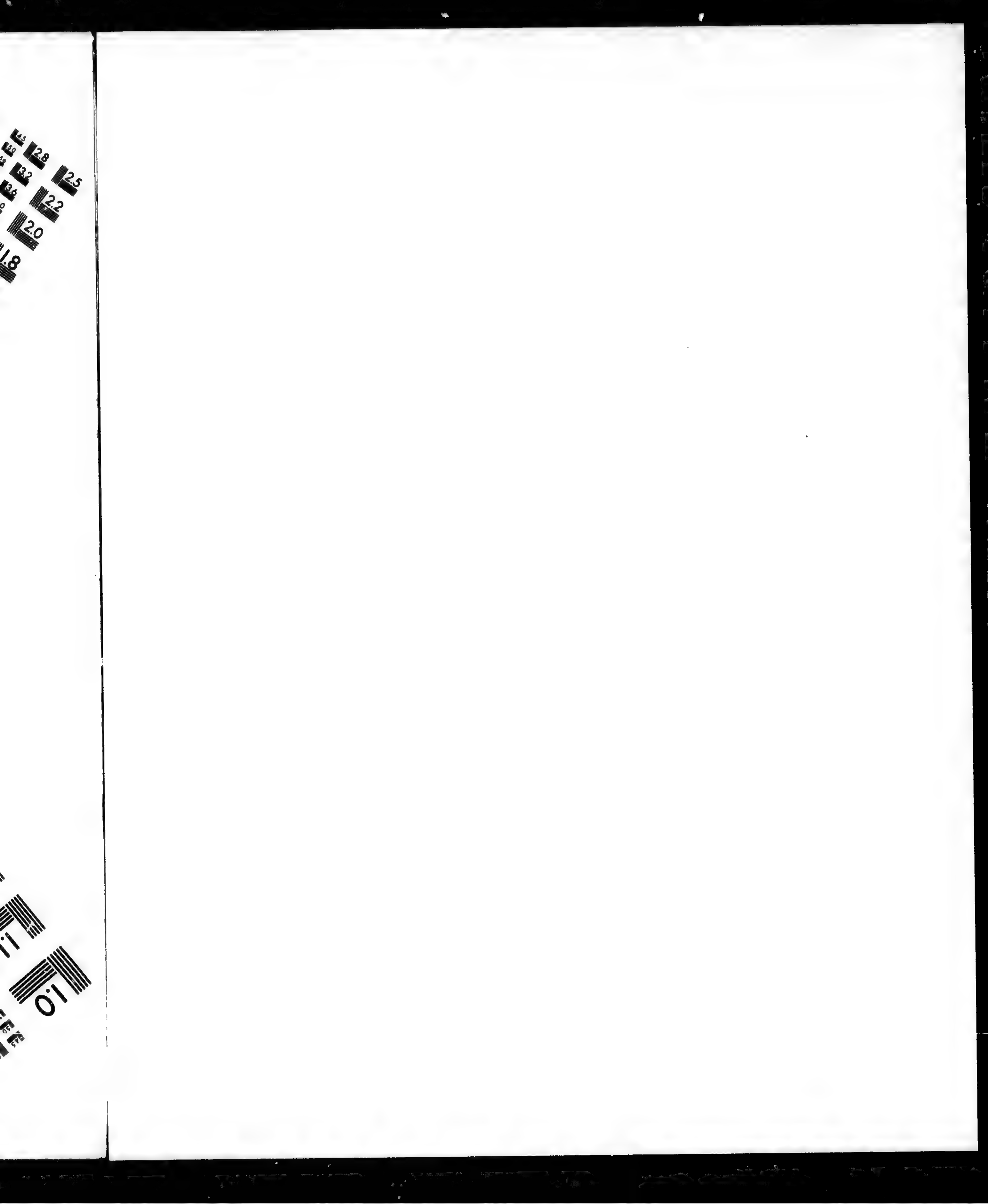


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503


2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.0

oblation le saint sacrifice que je vous fais de mon corps, de mon âme et de tout ce qui m'appartient. Changez-moi, ô mon Dieu! en une nouvelle créature comme vous allez changer par votre puissance ce pain et ce vin.

Au *Lavabo.*

Lavez-moi, Seigneur, dans le sang de l'Agneau qui va vous être immolé, et purifiez jusqu'aux moindres souillures de mon âme, afin qu'en m'approchant de votre saint autel, je puisse élever vers vous des mains pures et innocentes comme vous me l'ordonnez.

Pendant la Secrète.

Recevez, ô mon Dieu! le sacrifice qui vous est offert pour l'honneur et la gloire de votre saint nom, pour notre propre avantage, et pour celui de votre sainte Église. C'est pour entrer dans ses intentions que je vous demande toutes les grâces qu'elle vous demande

maintenant par le ministère du prêtre, auquel je m'unis pour les obtenir de votre divine bonté, par Jésus-Christ notre Seigneur.

A la Préface.

Détachez-nous, Seigneur, de toutes les choses d'ici-bas; élevez nos cœurs vers le ciel, attachez-les à vous seul, et souffrez qu'en vous rendant les louanges et les actions de grâces qui vous sont dues, nous unissons nos faibles voix aux concerts des esprits bienheureux, et que nous disions dans le lieu de notre exil ce qu'ils chantent dans le séjour de la gloire: Saint, Saint, Saint est le Seigneur, le Dieu des armées, qu'il soit glorifié au plus haut des cieux.

Après le Sanctus.

Père éternel, qui êtes le souverain Pasteur des Pasteurs, conservez et gouvernez votre Église; sanctifiez-la et répandez-la par toute la terre; unissez

tous ceux qui la composent dans un même esprit et un même cœur; bénissez notre Saint-Père le Pape, notre Prélat, notre Pasteur, notre Roi et la Famille Royale, et tous ceux qui sont dans la loi de votre Église.

Au premier Memento.

Je vous supplie, ô mon Dieu! de vous souvenir de mes parents, de mes amis, de mes bienfaiteurs spirituels et temporels. Je vous recommande aussi de tout mon cœur mes ennemis et tous ceux dont je pourrais avoir reçu quelque mauvais traitement: oubliez leurs péchés et les miens; donnez-leur part aux mérites de ce sacrifice, et comblez-les de vos bénédictions en ce monde et en l'autre.

À l'Elévation de la Sainte Hostie.

O Jésus! mon Sauveur, vrai Dieu, et vrai homme, je crois fermement que vous êtes réellement présent dans la

sainte Hostie. Je vous y adore de tout mon cœur, comme mon Sauveur et mon Dieu. Donnez-moi, et à tous ceux qui sont ici présents, la Foi, la Religion et l'Amour que nous devons avoir pour vous dans ce mystère adorable.

À l'Elévation du Calice.

J'adore en ce Calice, ô mon divin Jésus, le prix de ma rédemption et de celle de tous les hommes. Laissez couler, Seigneur, une goutte de ce Sang adorable sur mon âme, afin de la purifier de tous ses péchés et l'embraser du feu sacré de votre amour.

Après l'Elévation.

Ce n'est plus du pain et du vin, c'est le corps adorable et le précieux Sang de Jésus-Christ, votre fils, que nous vous offrons, ô mon Dieu ! en mémoire de sa Passion, de sa Résurrection et de son Ascension : recevez-le, Seigneur, et par

ses mérites infinis, remplissez-nous de vos grâces et de votre amour.

Au second Memento.

Souvenez-vous aussi, Seigneur, des âmes qui sont dans le purgatoire ; elles ont l'honneur de vous appartenir, et bientôt elles vous possèderont. Je vous recommande particulièrement celles de mes amis et de mes bienfaiteurs spirituels et temporels, et celles qui ont le plus besoin de prières.

Au *Pater*.

Quoique je ne sois qu'une misérable créature, cependant, grand Dieu, je prends la liberté de vous appeler mon Père, puisque vous le voulez. Faites-moi la grâce, ô mon Dieu ! de ne point dégénérer de la qualité de votre enfant, et ne permettez pas que je fasse jamais rien qui en soit indigne. Que votre saint nom soit sanctifié par tout l'uni-

vers! Régnez dès à présent dans mon cœur par votre grâce, afin que je puisse régner éternellement avec vous dans la gloire, et faire votre volonté sur la terre comme les Saints la font dans le Ciel. Vous êtes mon Père; donnez-moi donc, s'il vous plaît, ce pain céleste dont vous nourrissez vos enfans. Pardonnez-moi comme je pardonne de bon cœur, pour l'amour de vous, à tous ceux qui m'auraient offensé; et ne permettez pas que je succombe jamais à aucune tentation, mais faites que, par le secours de votre grâce, je triomphe de tous les ennemis de mon salut.

À *l'Agnus Dei.*

Agneau de Dieu, qui avez bien voulu vous charger de péchés du monde, ayez pitié de nous. Seigneur, vos miséricordes sont infinies; effacez donc nos péchés, et donnez-nous la paix avec nous-mêmes et avec notre prochain, en nous

inspirant une profonde humilité, et en étouffant en nous tout désir de vengeance.

Au *Domine, non sum dignus.*

Hélas! Seigneur, il n'est que trop vrai que je ne mérite pas de vous recevoir; je m'en suis rendu tout-à-fait indigne par mes péchés; je les déteste de tout mon cœur, parce qu'ils vous déplaisent et qu'ils m'éloignent de vous. Une seule de vos paroles peut guérir mon âme; ne l'abandonnez pas, ô mon Dieu! et ne permettez pas qu'elle soit jamais séparée de vous.

À la Communion du Prêtre.

Si je n'ai pas aujourd'hui le bonheur d'être nourri de votre chair adorable, ô mon admirable Jésus! souffrez au moins que je vous reçoive d'esprit et de cœur, et que je m'unisse à vous par la Foi, par l'Espérance et par la Charité. Je crois

en vous, ô mon Dieu ! j'espère en vous, et je vous aime de tout mon cœur.

Quand le Prêtre ramasse les particules de l'Hostie.

La moindre partie de vos grâces est infiniment précieuse, ô mon Dieu, je l'ai dit ; je ne mérite pas d'être assis à votre table comme votre enfant ; mais permettez-moi, au moins, de ramasser les miettes qui en tombent, comme la Chananéenne le désirait : faites que je ne néglige aucune de vos inspirations, puisque cette négligence pourrait vous obliger à m'en priver entièrement.

Pendant les dernières Oraisons.

Très sainte et très-adorable Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit, qui êtes un seul et vrai Dieu en trois personnes, c'est par vous que nous avons commencé ce sacrifice, c'est par vous que nous le

finissons; ayez-le pour agréable, et ne nous renvoyez pas sans nous avoir donné votre sainte bénédiction.

Evangile selon Saint Jean.

Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu. Toutes choses ont été faites par lui, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans lui. La vie était en lui, et la vie était la lumière des hommes, et la lumière luit dans les ténèbres, et les ténèbres ne l'ont point comprise. Il y eut un homme envoyé de Dieu qui s'appelait Jean. Il vint pour servir de témoin, pour rendre témoignage à la lumière afin que tous crussent par lui. Il n'était pas la lumière, mais il était venu pour rendre témoignage à la lumière. La véritable lumière était celle qui éclaire tout homme venant en ce monde. Il était dans le monde, et le monde a été fait par lui, et le monde ne l'a point connu. Il est venu dans son propre héritage, et les

siens ne l'on point reçu. Mais il a donné le pouvoir de devenir enfans de Dieu à tous ceux qui l'ont reçu, et qui croient en son nom, et qui ne sont pas nés du sang, ni des désirs de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu. *Et le Verbe a été fait Chair*, et il a habité parmi nous (et nous avons vu sa gloire telle que celle du fils unique du Père) étant plein de grâce et de vérité.

Après la Messe.

Divin Sauveur, par qui toutes choses ont été faites, et qui, vous étant fait homme pour l'amour de nous, avez institué cet auguste Sacrifice, nous vous remercions très humblement de nous avoir fait la grâce d'y assister aujourd'hui. Que tous les Anges et tous les Saints vous en louent à jamais dans le ciel. Pardonnez-moi, ô mon Dieu, la dissipation où j'ai laissé aller mon esprit et la froideur que j'ai ressentie en mon cœur dans un temps où il devait être tout oc-

cupé de vous et tout embrasé d'amour pour vous. Oubliez, Seigneur, mes péchés pour lesquels Jésus-Christ votre Fils vient d'être immolé sur cet autel; ne permettez pas que je sois assez malheureux pour vous offenser davantage; mais faites que, marchant dans les voies de la justice, je vous regarde sans cesse comme la règle et la fin de toutes mes pensées, de toutes mes paroles et de toutes mes actions. Ainsi soit-il.

Les Commandements de Dieu.

1. Un seul Dieu tu adoreras,
Et aimeras parfaitement.
2. Dieu en vain tu ne jureras,
Ni autre chose pareillement.
3. Les Dimanches tu garderas,
En servant Dieu dévotement.
4. Tes père et mère honoreras,
Afin que tu vives longuement.
5. Homicide point ne seras,
De fait ni volontairement.
6. Luxurieux point ne seras,
De corps, ni de consentement.
7. Le bien d'autrui tu ne prendras,
Ni retiendras à ton escient.
8. Faux témoignage ne diras,
Ni ne mentiras aucunement.
9. L'œuvre de chair ne désireras,
Qu'en mariage seulement.
10. Biens d'autrui ne convoiteras,
Pour les avoir injustement.

Les Commandements de l'Église.

1. Les Fêtes tu sanctifieras,
Qui te sont de commandement.

2. Les Dimanches la Messe ouïras,
Et les Fêtes pareillement.

3. Tous tes péchés confesseras,
A tout le moins une fois l'an.

4. Ton Créateur tu recevras,
Au moins à Pâques humblement.

5. Quatre-temps, Vigile jeûneras,
Et le carême entièrement.

6. Vendredi chair ne mangeras,
Ni le Samedi mêmement.

7. Droits et Dîmes tu payeras,
A l'Église fidèlement.

FIN.

se.

s,

nt.